



Collaboration entre entreprises et nature : actions du secteur de l'énergie pour la protection des pollinisateurs sauvages

Qu'en est-il des pollinisateurs ?

Les pollinisateurs (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères) connaissent un déclin considérable dans le monde entier, et l'Europe n'est pas épargnée. Leurs populations étant essentielles au maintien de la stabilité des services de pollinisation dans la durée, ce déclin met en danger le fonctionnement des écosystèmes gérés et naturels.

Pollinisateurs sauvages : pourquoi votre entreprise doit-elle s'en préoccuper ?

De plus en plus d'intervenants issus de différents domaines (agences de réglementation, clients et institutions financières) prennent conscience du besoin d'intégrer la biodiversité, y compris la protection des pollinisateurs sauvages, aux politiques gouvernementales, financières et d'entreprise, ainsi qu'aux activités des entreprises au sein du secteur de l'énergie.

Les risques que représentent les développements énergétiques et le réseau de transmission associé pour la biodiversité doivent être soigneusement gérés et pris en



Figure 1. Aperçu de la diversité des pollinisateurs sauvages

compte dès le début du processus de conception, afin d'éviter de préoccuper les différents intervenants. De plus, en prenant des mesures en faveur de la biodiversité et des pollinisateurs, le secteur peut tirer profit des services écosystémiques assurés gratuitement par la nature sous la forme de végétation contrôlant l'érosion, de stabilisation des pentes et de protection contre les catastrophes naturelles. Les entreprises du secteur peuvent ainsi réaliser des économies, tout en bénéficiant d'une meilleure réputation, d'un accès préférentiel aux financements et d'une réduction des délais de développement de projets.

L'enrayement du déclin des pollinisateurs peut aussi devenir une opportunité pour le secteur de l'énergie. Le rétablissement des populations de pollinisateurs à des niveaux sains aidera à prévenir les pertes économiques, apportera d'autres avantages environnementaux et sociaux, et aidera les entreprises à établir/entretenir un bon rapport avec le public.

Que peut faire votre entreprise ?

Le secteur de l'énergie est bien placé pour contribuer à l'enrayement du déclin des pollinisateurs sauvages. Le secteur de l'énergie doit :

- ▶ décider stratégiquement d'où installer ses activités, pour éviter leur impact aux endroits riches en biodiversité ;
- ▶ prévenir et réduire les éventuels impacts négatifs durant les activités de production d'énergie, tout en cherchant à améliorer la biodiversité, selon les principes de hiérarchie d'atténuation ;
- ▶ développer une stratégie d'actifs tenant compte des impacts sur la biodiversité dès le début d'un projet, notamment :
 - un inventaire de base ;
 - toutes les activités pouvant avoir un impact sur les pollinisateurs sauvages et la biodiversité au sens plus large ;
 - la définition d'objectifs adéquats pour l'habitat des pollinisateurs et d'autres caractéristiques de la biodiversité, afin d'en assurer le rétablissement conformément aux objectifs régionaux et/ou nationaux de conservation de la biodiversité ;
 - la surveillance et l'évaluation de l'impact des actions sur les pollinisateurs sauvages.
- ▶ établir un partenariat avec des ONG, les autorités locales responsables des questions liées à la nature et/ou des chercheurs pour la préparation et la mise en œuvre d'actions en faveur des pollinisateurs, ainsi que l'évaluation de leur impact ;
- ▶ collaborer avec l'ensemble du secteur et ses différents acteurs afin de mettre en pratique les connaissances disponibles ;
- ▶ faire prendre conscience du rôle des pollinisateurs aux différentes parties prenantes et les encourager à prendre part à des actions qui favorisent la conservation des pollinisateurs.

